

## REAL ESTATE – QUEBEC

**Created:** May 5, 2017 (May 4, 2017 at 4:00 p.m., being the date and time at which the Index of Immovables at the Land Register for the Registration Division of Saguenay was current as to the registration of rights at the time the last searches conducted on May 5, 2017)

**Note:** This Chart was prepared for the following petitioners: **CLIFFS QUÉBEC IRON MINING ULC and 8568391 CANADA LIMITED.**

	OWNER/HOLDER	PROPERTY	LEGAL DESCRIPTION	HYPOTHECS	SEARCH DOCUMENTS
1	<b>8568391 CANADA LIMITED</b> And <b>CLIFFS QUÉBEC IRON MINING ULC / CLIFFS QUÉBEC MINE DE FER ULC</b>	Mining camp situated in the City of Fermont, Province of Québec, bearing no civic address.	Mining camp buildings, main building of the camp, corridors and electrical installation, all situated partly underground and partly over parcels of land situated in the City of Fermont, Province of Québec, known and designated as being PARTS of subdivision lot number NINE of the original lot BLOCK F (Pts. F-9 of BLOCK F) of the Official Cadastre for the Township of Normanville, Registration Division of Saguenay, and more fully described in Schedule A being attached hereto (the "Property").	A) Notice of legal hypothec of persons having taken part in the construction or renovation of an immovable, executed under private signature on October 16, 2013, and registered in the Land Register for the Registration Division of Saguenay on October 18, 2013 under number 20 335 863, given by SNC-Lavalin Inc., as creditor, to Arcelormittal Mines Canada Inc., as debtor-owner, and to 8109796 Canada Inc., Arcelormittal Infrastructure Canada S.E.N.C., Arcelormittal Exploitation Minière Canada S.E.N.C. and 8109842 Canada Inc., and affecting, <i>inter alia</i> , the lot F-9 of Block F of the Official Cadastre for the Township of Normanville, Registration Division of Saguenay, including the Property, for a principal amount of \$8,288,499.00;  B)  B.1) Notice of legal hypothec of persons having taken part in the construction or renovation of an immovable, executed under private signature on January 23, 2015, and registered in the Land Register for the	Based on subsearches conducted on May 4, 2017, at 4:00 p.m.

**REAL ESTATE – QUEBEC**

**Created:** May 5, 2017 (May 4, 2017 at 4:00 p.m., being the date and time at which the Index of Immovables at the Land Register for the Registration Division of Saguenay was current as to the registration of rights at the time the last searches conducted on May 5, 2017)

**Note:** This Chart was prepared for the following petitioners: **CLIFFS QUÉBEC IRON MINING ULC and 8568391 CANADA LIMITED.**

	OWNER/HOLDER	PROPERTY	LEGAL DESCRIPTION	HYPOTHECS	SEARCH DOCUMENTS
				<p>Registration Division of Saguenay on January 27, 2015 under number 21 318 279, given by Gérard Leblond Ltée, as creditor, to 8568391 Canada Ltée, as debtor and superficiairy, The Bloom Lake Iron Ore Mine Limited Partnership and Cliffs Québec Mine de Fer ULC, as debtors, and 8109796 Canada Inc., as owner of the subsoil, and affecting the Property for a principal amount of \$137,582.95;</p> <p>B.2) Prior notice of exercise of a hypothecary right of sale by judicial authority, executed under private signature on May 6, 2015, and registered in the Land Register for the Registration Division of Saguenay on June 3, 2015 under number 21 584 269, given by Gérard Leblond Ltée to 8568391 Canada Ltée, The Bloom Lake Iron Ore Mine Limited Partnership, Cliffs Québec Mine de Fer ULC and 8109796 Canada Inc., relating to the notice of legal hypothec registered in the Land Register for the Registration Division of Saguenay under number 21 318 279;</p> <p>C)</p>	

**REAL ESTATE – QUEBEC**

**Created:** May 5, 2017 (May 4, 2017 at 4:00 p.m., being the date and time at which the Index of Immovables at the Land Register for the Registration Division of Saguenay was current as to the registration of rights at the time the last searches conducted on May 5, 2017)

**Note:** This Chart was prepared for the following petitioners: **CLIFFS QUÉBEC IRON MINING ULC and 8568391 CANADA LIMITED.**

	OWNER/HOLDER	PROPERTY	LEGAL DESCRIPTION	HYPOTHECS	SEARCH DOCUMENTS
				<p>C.1) Notice of legal hypothec of persons having taken part in the construction or renovation of an immovable, executed under private signature on February 17, 2015, and registered in the Land Register for the Registration Division of Saguenay on February 18, 2015 under number 21 356 044, given by Kilotech Contrôle Inc., as creditor, to 8568391 Canada Ltée, as debtor and superficiary, The Bloom Lake Iron Ore Mine Limited Partnership, Bloom Lake General Partner Limited and Cliffs Québec Mine de Fer ULC, as debtors, and 8109796 Canada Inc., as owner of the subsoil, and affecting the Property for a principal amount of \$108,049.50;</p> <p>C.2) Prior notice of exercise of a hypothecary right of sale by judicial authority, executed under private signature on December 8, 2015, and registered in the Land Register for the Registration Division of Saguenay on March 10, 2016 under number 22 171 005, given by Kilotech Contrôle Inc. to 8568391 Canada Ltée, The Bloom Lake Iron Ore Mine Limited Partnership, Bloom Lake General Partner Limited, Cliffs Québec Mine de</p>	

**REAL ESTATE – QUEBEC**

**Created:** May 5, 2017 (May 4, 2017 at 4:00 p.m., being the date and time at which the Index of Immovables at the Land Register for the Registration Division of Saguenay was current as to the registration of rights at the time the last searches conducted on May 5, 2017)

**Note:** This Chart was prepared for the following petitioners: **CLIFFS QUÉBEC IRON MINING ULC and 8568391 CANADA LIMITED.**

	OWNER/HOLDER	PROPERTY	LEGAL DESCRIPTION	HYPOTHECS	SEARCH DOCUMENTS
				<p>Fer ULC and 8109796 Canada Inc., relating to the notice of legal hypothec registered in the Land Register for the Registration Division of Saguenay under number 21 356 044;</p> <p>D)</p> <p>D.1) Notice of legal hypothec of persons having taken part in the construction or renovation of an immovable, executed under private signature on February 17, 2015, and registered in the Land Register for the Registration Division of Saguenay on February 18, 2015 under number 21 356 048, given by Kilotech Contrôle Inc., as creditor, to 8568391 Canada Ltée, The Bloom Lake Iron Ore Mine Limited Partnership, Bloom Lake General Partner Limited, Cliffs Québec Mine de Fer ULC and 8109796 Canada Inc., collectively and/or individually as debtor and/or tenant and/or owner, and affecting the lot F-9 of Block F of Official Cadastre for the Township of Normanville, Registration Division of Saguenay, including the Property, for a principal amount of \$108,049.50;</p> <p>D.2) Prior notice of exercise of a</p>	

**REAL ESTATE – QUEBEC**

**Created:** May 5, 2017 (May 4, 2017 at 4:00 p.m., being the date and time at which the Index of Immovables at the Land Register for the Registration Division of Saguenay was current as to the registration of rights at the time the last searches conducted on May 5, 2017)

**Note:** This Chart was prepared for the following petitioners: **CLIFFS QUÉBEC IRON MINING ULC and 8568391 CANADA LIMITED.**

	OWNER/HOLDER	PROPERTY	LEGAL DESCRIPTION	HYPOTHECS	SEARCH DOCUMENTS
				hypothecary right of sale by judicial authority, executed under private signature on December 8, 2015, and registered in the Land Register for the Registration Division of Saguenay on March 10, 2016 under number 22 171 083, given by Kilotech Contrôle Inc. to 8568391 Canada Ltée, The Bloom Lake Iron Ore Mine Limited Partnership, Bloom Lake General Partner Limited, Cliffs Québec Mine de Fer ULC and 8109796 Canada Inc., relating to the notice of legal hypothec registered in the Land Register for the Registration Division of Saguenay under number 21 356 048.	

## REAL ESTATE – QUEBEC

**Created:** May 5, 2017

**Note:** This Chart was prepared for the following petitioners: CLIFFS QUÉBEC IRON MINING ULC and 8568391 CANADA LIMITED.

### SCHEDULE A

<b>LEGAL DESCRIPTION</b>
--------------------------

**a) Property 1**

A mining camp building, shown and identified as "Parcelle 12 - Aile F" on a plan (the "**Plan 1**") attached to a technical description prepared by Omer Roussy, Land Surveyor, on June 28, 2013 under his minute number 8681 (the "**Technical Description 1**"), and situated partly underground and partly over a parcel of land hereinafter described:

**Description of the land of Property 1**

A parcel of land situated in the City of Fermont, Province of Québec, known and designated as being a PART of subdivision lot number NINE of the original lot BLOCK F (**pt. F-9 of BLOCK F**) of the Official Cadastre for the Township of Normanville, Registration Division of Saguenay, said parcel being described in the Technical Description 1 (Parcelle 12 – Aile F) as follows:

COMMENÇANT au point "42", sur le plan ci-joint, lequel point est situé à une distance de quatre cent cinquante-sept mètres et vingt-neuf centièmes (457,29 m), suivant un gisement de 91°21'34" du point "XX"; soit l'intersection de la ligne Nord-Est du lot F-13 du bloc F et de la ligne Sud-Est du lot F-2 du bloc F, étant le sommet Sud du lot F-2 du bloc F.

DUDIT point de départ, ainsi déterminé, suivant une ligne ayant un gisement de 99°31'46", une distance de quatre-vingt-douze mètres et quarante-huit centièmes (92,48 m) jusqu'au point "43"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 189°28'30", une distance de cinq mètres et soixante centièmes (5,60 m) jusqu'au point "44"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 279°28'30", une distance de trois mètres et soixante-quatre centièmes (3,64 m) jusqu'au point "45"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 189°31'46", une distance de trois mètres et quarante et un centièmes (3,41 m) jusqu'au point "46"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 279°31'46", une distance de quatre-vingt-cinq mètres et dix centièmes (85,10 m) jusqu'au point "47"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 9°35'42", une distance de trois mètres et quarante centièmes (3,40 m) jusqu'au point "48"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 279°40'08", une distance de trois mètres et soixante et onze centièmes (3,71 m) jusqu'au point "49"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 9°35'02", une distance de cinq mètres et soixante centièmes (5,60 m) jusqu'au point "42"; le point de départ.

## REAL ESTATE – QUEBEC

**Created:** May 5, 2017

**Note:** This Chart was prepared for the following petitioners: CLIFFS QUÉBEC IRON MINING ULC and 8568391 CANADA LIMITED.

### LEGAL DESCRIPTION

LADITE parcelle, de figure irrégulière, est bornée vers le Nord, l'Est, le Sud et l'Ouest par une autre partie du lot F-9 du bloc F.

LADITE parcelle ainsi décrite forme une superficie de huit cent sept mètres carrés et sept dixièmes (807,7 m<sup>2</sup>).

All the lots referred to in the present description are of the Official Cadastre for the Township of Normanville, Registration Division of Saguenay.

#### **b) Property 2**

A mining camp building, shown and identified as "Parcelle 11 - Aile E" on the Plan 1, situated partly underground and partly over a parcel of land hereinafter described:

#### **Description of the land of Property 2**

A parcel of land situated in the City of Fermont, Province of Québec, known and designated as being a PART of subdivision lot number NINE of the original lot BLOCK F (**pt. F-9 of BLOCK F**) of the Official Cadastre for the Township of Normanville, Registration Division of Saguenay, said parcel being described in the Technical Description 1 (Parcelle 11- Aile E) as follows:

COMMENÇANT au point "34", sur le plan ci-joint, lequel point est situé à une distance de quatre cent cinquante-quatre mètres et cinquante-neuf centièmes (454,59 m), suivant un gisement de 94°14'37" du point "XX"; soit l'intersection de la ligne Nord-Est du lot F-13 du bloc F et de la ligne Sud-Est du lot F-2 du bloc F, étant le sommet Sud du lot F-2 du bloc F.

DUDIT point de départ, ainsi déterminé, suivant une ligne ayant un gisement de 9°10'25", une distance de cinq mètres et soixante centièmes (5,60 m) jusqu'au point "35"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 99°07'14", une distance de trois mètres et soixante et onze centièmes (3,71 m) jusqu'au point "36"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 9°34'23", une distance de trois mètres et trente-neuf centièmes (3,39 m) jusqu'au point "37"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 99°31'46", une distance de quatre-vingt-cinq mètres et dix centièmes (85,10 m) jusqu'au point "38"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 189°31'46", une distance de trois mètres et quarante centièmes (3,40 m) jusqu'au point "39"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 99°28'30", une distance de trois mètres et soixante et onze centièmes (3,71 m) jusqu'au point "40"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 189°28'30", une distance de cinq mètres et soixante-deux centièmes (5,62 m) jusqu'au point "41"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 279°31'46", une distance de quatre-vingt-douze mètres et quarante-huit centièmes (92,48 m) jusqu'au point "34"; le point de départ.

## REAL ESTATE – QUEBEC

**Created:** May 5, 2017

**Note:** This Chart was prepared for the following petitioners: CLIFFS QUÉBEC IRON MINING ULC and 8568391 CANADA LIMITED.

### LEGAL DESCRIPTION

LADITE parcelle, de figure irrégulière, est bornée vers le Nord, l'Est, le Sud et l'Ouest par une autre partie du lot F-9 du bloc F.

LADITE parcelle ainsi décrite forme une superficie de huit cent huit mètres carrés et sept dixièmes (808,7 m<sup>2</sup>).

All the lots referred to in the present description are of the Official Cadastre for the Township of Normanville, Registration Division of Saguenay.

#### **c) Property 3**

A mining camp building, shown and identified as "Parcelle 14 - Aile H" on the Plan 1, situated partly underground and partly over a parcel of land hereinafter described:

#### **Description of the land of Property 3**

A parcel of land situated in the City of Fermont, Province of Québec, known and designated as being a PART of subdivision lot number NINE of the original lot BLOCK F (**pt. F-9 of BLOCK F**) of the Official Cadastre for the Township of Normanville, Registration Division of Saguenay, said parcel being described in the Technical Description 1 (Parcelle 14- Aile H) as follows:

COMMENÇANT au point "58", sur le plan ci-joint, lequel point est situé à une distance de six cent seize mètres et quarante-huit centièmes (616,48 m), suivant un gisement de 93°28'48" du point "XX"; soit l'intersection de la ligne Nord-Est du lot F-13 du bloc F et de la ligne Sud-Est du lot F-2 du bloc F, étant le sommet Sud du lot F-2 du bloc F.

DUDIT point de départ, ainsi déterminé, suivant une ligne ayant un gisement de 99°27'57", une distance de quatre-vingt-douze mètres et quarante-quatre centièmes (92,44 m) jusqu'au point "59"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 189°08'48", une distance de cinq mètres et cinquante-sept centièmes (5,57 m) jusqu'au point "60"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 279°32'31", une distance de trois mètres et soixante-dix centièmes (3,70 m) jusqu'au point "61"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 189°28'16", une distance de trois mètres et quarante-deux centièmes (3,42 m) jusqu'au point "62"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 279°29'08", une distance de quatre-vingt-cinq mètres et huit centièmes (85,08 m) jusqu'au point "63"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 9°29'08", une distance de trois mètres et quarante et un centièmes (3,41 m) jusqu'au point "64"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 279°31'05", une distance de trois mètres et soixante-cinq centièmes (3,65 m) jusqu'au point "65"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 9°31'05", une distance de cinq mètres et cinquante-quatre centièmes (5,54 m) jusqu'au point "58"; le point de départ.

## REAL ESTATE – QUEBEC

**Created:** May 5, 2017

**Note:** This Chart was prepared for the following petitioners: CLIFFS QUÉBEC IRON MINING ULC and 8568391 CANADA LIMITED.

### LEGAL DESCRIPTION

LADITE parcelle, de figure irrégulière, est bornée vers le Nord, l'Est, le Sud et l'Ouest par une autre partie du lot F-9 du bloc F.

LADITE parcelle ainsi décrite forme une superficie de huit cent trois mètres carrés et cinq dixièmes (803,5 m<sup>2</sup>).

All the lots referred to in the present description are of the Official Cadastre for the Township of Normanville, Registration Division of Saguenay.

#### **d) Property 4**

A mining camp building, shown and identified as "Parcelle 13 - Aile G" on the Plan 1, situated partly underground and partly over a parcel of land hereinafter described:

#### **Description of the land of Property 4**

A parcel of land situated in the City of Fermont, Province of Québec, known and designated as being a PART of subdivision lot number NINE of the original lot BLOCK F (**pt. F-9 of BLOCK F**) of the Official Cadastre for the Township of Normanville, Registration Division of Saguenay, said parcel being described in the Technical Description 1 (Parcelle 13- Aile G) as follows:

COMMENÇANT au point "50", sur le plan ci-joint, lequel point est situé à une distance de six cent quatorze mètres et cinquante-quatre centièmes (614,54 m), suivant un gisement de 95°37'16" du point "XX"; soit l'intersection de la ligne Nord-Est du lot F-13 du bloc F et de la ligne Sud-Est du lot F-2 du bloc F, étant le sommet Sud du lot F-2 du bloc F.

DUDIT point de départ, ainsi déterminé, suivant une ligne ayant un gisement de 9°31'05", une distance de cinq mètres et soixante centièmes (5,60 m) jusqu'au point "51"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 99°31'05", une distance de trois mètres et soixante-treize centièmes (3,73 m) jusqu'au point "52"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 9°29'08", une distance de trois mètres et quarante-quatre centièmes (3,44 m) jusqu'au point "53"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 99°29'08", une distance de quatre-vingt-cinq mètres et huit centièmes (85,08 m) jusqu'au point "54"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 190°02'49", une distance de trois mètres et quarante-deux centièmes (3,42 m) jusqu'au point "55"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 100°45'22", une distance de trois mètres et soixante et onze centièmes (3,71 m) jusqu'au point "56"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 189°28'59", une distance de cinq mètres et cinquante-quatre centièmes (5,54 m) jusqu'au point "57"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 279°29'08", une distance de quatre-vingt-douze mètres et quarante-sept centièmes (92,47 m) jusqu'au point "50"; le point de départ.

## REAL ESTATE – QUEBEC

**Created:** May 5, 2017

**Note:** This Chart was prepared for the following petitioners: CLIFFS QUÉBEC IRON MINING ULC and 8568391 CANADA LIMITED.

<b>LEGAL DESCRIPTION</b>
--------------------------

LADITE parcelle, de figure irrégulière, est bornée vers le Nord, l'Est, le Sud et l'Ouest par une autre partie du lot F-9 du bloc F.

LADITE parcelle ainsi décrite forme une superficie de huit cent dix mètres carrés et trois dixièmes (810,3 m<sup>2</sup>).

All the lots referred to in the present description are of the Official Cadastre for the Township of Normanville, Registration Division of Saguenay.

**e) Property 5**

A mining camp building, shown and identified as "Parcelle 10 - Aile D" on the Plan 1, situated partly underground and partly over a parcel of land hereinafter described:

**Description of the land of Property 5**

A parcel of land situated in the City of Fermont, Province of Québec, known and designated as being a PART of subdivision lot number NINE of the original lot BLOCK F (**pt. F-9 of BLOCK F**) of the Official Cadastre for the Township of Normanville, Registration Division of Saguenay, said parcel being described in the Technical Description 1 (Parcelle 10 - Aile D) as follows:

COMMENÇANT au point "26", sur le plan ci-joint, lequel point est situé à une distance de six cent treize mètres et vingt-six centièmes (613,26 m), suivant un gisement de 98°11'33" du point "XX"; soit l'intersection de la ligne Nord-Est du lot F-13 du bloc F et de la ligne Sud-Est du lot F-2 du bloc F, étant le sommet Sud du lot F-2 du bloc F.

DUDIT point de départ, ainsi déterminé, suivant une ligne ayant un gisement de 99°32'05", une distance de quatre-vingt-douze mètres et quarante-sept centièmes (92,47 m) jusqu'au point "27"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 189°31'36", une distance de cinq mètres et soixante centièmes (5,60 m) jusqu'au point "28"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 279°31'36", une distance de trois mètres et soixante-douze centièmes (3,72 m) jusqu'au point "29"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 189°31'36", une distance de trois mètres et quarante-quatre centièmes (3,44 m) jusqu'au point "30"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 279°30'27", une distance de quatre-vingt-cinq mètres et quatre centièmes (85,04 m) jusqu'au point "31"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 9°30'27", une distance de trois mètres et quarante centièmes (3,40 m) jusqu'au point "32"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 279°31'05", une distance de trois mètres et soixante-douze centièmes (3,72 m) jusqu'au point "33"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 9°31'05", une distance de cinq mètres et soixante-huit centièmes (5,68 m) jusqu'au point "26"; le point de départ.

## REAL ESTATE – QUEBEC

**Created:** May 5, 2017

**Note:** This Chart was prepared for the following petitioners: CLIFFS QUÉBEC IRON MINING ULC and 8568391 CANADA LIMITED.

### LEGAL DESCRIPTION

LADITE parcelle, de figure irrégulière, est bornée vers le Nord, l'Est, le Sud et l'Ouest par une autre partie du lot F-9 du bloc F.

LADITE parcelle ainsi décrite forme une superficie de huit cent douze mètres carrés et zéro dixième (812,0 m<sup>2</sup>).

All the lots referred to in the present description are of the Official Cadastre for the Township of Normanville, Registration Division of Saguenay.

#### **f) Property 6**

A mining camp building, shown and identified as "Parcelle 9 - Aile C" on the Plan 1, situated partly underground and partly over a parcel of land hereinafter described:

#### **Description of the land of Property 6**

A parcel of land situated in the City of Fermont, Province of Québec, known and designated as being a PART of subdivision lot number NINE of the original lot BLOCK F (**pt. F-9 of BLOCK F**) of the Official Cadastre for the Township of Normanville, Registration Division of Saguenay, said parcel being described in the Technical Description 1 (Parcelle 9 - Aile C) as follows:

COMMENÇANT au point "18", sur le plan ci-joint, lequel point est situé à une distance de six cent treize mètres et quatre centièmes (613,04 m), suivant un gisement de 100°21'09" du point "XX"; soit l'intersection de la ligne Nord-Est du lot F-13 du bloc F et de la ligne Sud-Est du lot F-2 du bloc F, étant le sommet Sud du lot F-2 du bloc F.

DUDIT point de départ, ainsi déterminé, suivant une ligne ayant un gisement de 9°31'05", une distance de cinq mètres et soixante-trois centièmes (5,63 m) jusqu'au point "19"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 99°31'05", une distance de trois mètres et soixante-dix centièmes (3,70 m) jusqu'au point "20"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 9°30'27", une distance de trois mètres et quarante centièmes (3,40 m) jusqu'au point "21"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 99°30'27", une distance de quatre-vingt-cinq mètres et sept centièmes (85,07 m) jusqu'au point "22"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 189°45'57", une distance de trois mètres et trente-neuf centièmes (3,39 m) jusqu'au point "23"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 100°52'30", une distance de trois mètres et soixante et onze centièmes (3,71 m) jusqu'au point "24"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 189°41'52", une distance de cinq mètres et cinquante-cinq centièmes (5,55 m) jusqu'au point "25"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 279°30'27", une distance de quatre-vingt-douze mètres et quarante-trois centièmes (92,43 m) jusqu'au point "18"; le point de départ.

## REAL ESTATE – QUEBEC

**Created:** May 5, 2017

**Note:** This Chart was prepared for the following petitioners: CLIFFS QUÉBEC IRON MINING ULC and 8568391 CANADA LIMITED.

<b>LEGAL DESCRIPTION</b>
--------------------------

LADITE parcelle, de figure irrégulière, est bornée vers le Nord, l'Est, le Sud et l'Ouest par une autre partie du lot F-9 du bloc F.

LADITE parcelle ainsi décrite forme une superficie de huit cent neuf mètres carrés et sept dixièmes (809,7 m<sup>2</sup>).

All the lots referred to in the present description are of the Official Cadastre for the Township of Normanville, Registration Division of Saguenay.

**g) Property 7**

A mining camp building, identified as "Parcelle 16 - Aile J" on the Plan 1, situated partly underground and partly over a parcel of land hereinafter described:

**Description of the land of Property 7**

A parcel of land situated in the City of Fermont, Province of Québec, known and designated as being a PART of subdivision lot number NINE of the original lot BLOCK F (**pt. F-9 of BLOCK F**) of the Official Cadastre for the Township of Normanville, Registration Division of Saguenay, said parcel being described in the Technical Description 1 (Parcelle 16 - Aile J) as follows:

COMMENÇANT au point "74", sur le plan ci-joint, lequel point est situé à une distance de six cent treize mètres et cinquante-sept centièmes (613,57 m), suivant un gisement de 101°45'50" du point "XX"; soit l'intersection de la ligne Nord-Est du lot F-13 du bloc F et de la ligne Sud-Est du lot F-2 du bloc F, étant le sommet Sud du lot F-2 du bloc F.

DUDIT point de départ, ainsi déterminé, suivant une ligne ayant un gisement de 99°30'27", une distance de quatre-vingt-douze mètres et quarante-huit centièmes (92,48 m) jusqu'au point "75"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 189°03'53", une distance de cinq mètres et soixante-deux centièmes (5,62 m) jusqu'au point "76"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 279°30'27", une distance de trois mètres et soixante-quatorze centièmes (3,74 m) jusqu'au point "77"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 189°30'27", une distance de trois mètres et quarante centièmes (3,40 m) jusqu'au point "78"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 279°30'27", une distance de quatre-vingt-cinq mètres et treize centièmes (85,13 m) jusqu'au point "79"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 9°30'27", une distance de trois mètres et quarante-deux centièmes (3,42 m) jusqu'au point "80"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 279°31'05", une distance de trois mètres et soixante-sept centièmes (3,67 m) jusqu'au point "81"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 9°31'05", une distance de cinq mètres et soixante centièmes (5,60 m) jusqu'au point "74"; le point de départ.

LADITE parcelle, de figure irrégulière, est bornée vers le Nord, l'Est, le Sud et l'Ouest par une autre partie du lot F-9 du bloc F.

## REAL ESTATE – QUEBEC

**Created:** May 5, 2017

**Note:** This Chart was prepared for the following petitioners: CLIFFS QUÉBEC IRON MINING ULC and 8568391 CANADA LIMITED.

### LEGAL DESCRIPTION

LADITE parcelle ainsi décrite forme une superficie de huit cent neuf mètres carrés et deux dixièmes (809,2 m<sup>2</sup>).

All the lots referred to in the present description are of the Official Cadastre for the Township of Normanville, Registration Division of Saguenay.

#### **h) Property 8**

A mining camp building, shown and identified as "Parcelle 15 - Aile I" on the Plan 1, situated partly underground and partly over a parcel of land hereinafter described:

#### **Description of the land of Property 8**

A parcel of land situated in the City of Fermont, Province of Québec, known and designated as being a PART of subdivision lot number NINE of the original lot BLOCK F (**pt. F-9 of BLOCK F**) of the Official Cadastre for the Township of Normanville, Registration Division of Saguenay, said parcel being described in the Technical Description 1 (Parcelle 15 - Aile I) as follows:

COMMENÇANT au point "66", sur le plan ci-joint, lequel point est situé à une distance de six cent quatorze mètres et quatre-vingt-sept centièmes (614,87 m), suivant un gisement de 103°55'01" du point "XX"; soit l'intersection de la ligne Nord-Est du lot -13 du bloc F et de la ligne Sud-Est du lot F-2 du bloc F, étant le sommet Sud du lot F-2 du bloc F.

DUDIT point de départ, ainsi déterminé, suivant une ligne ayant un gisement de 9°31'05", une distance de cinq mètres et soixante-six centièmes (5,66 m) jusqu'au point "67"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 99°31'05", une distance de trois mètres et soixante-cinq centièmes (3,65 m) jusqu'au point "68"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 9°30'27", une distance de trois mètres et quarante-cinq centièmes (3,45 m) jusqu'au point "69"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 99°30'27", une distance de quatre-vingt-cinq mètres et quinze centièmes (85,15 m) jusqu'au point "70"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 189°32'18", une distance de trois mètres et quarante-six centièmes (3,46 m) jusqu'au point "71"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 99°32'18", une distance de trois mètres et soixante et onze centièmes (3,71 m) jusqu'au point "72"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 189°32'18", une distance de cinq mètres et soixante-quatre centièmes (5,64 m) jusqu'au point "73"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 279°30'27", une distance de quatre-vingt-douze mètres et quarante-six centièmes (92,46 m) jusqu'au point "66"; le point de départ.

LADITE parcelle, de figure irrégulière, est bornée vers le Nord, l'Est, le Sud et l'Ouest par une autre partie du lot F-9 du bloc F.

## REAL ESTATE – QUEBEC

**Created:** May 5, 2017

**Note:** This Chart was prepared for the following petitioners: CLIFFS QUÉBEC IRON MINING ULC and 8568391 CANADA LIMITED.

### LEGAL DESCRIPTION

LADITE parcelle ainsi décrite forme une superficie de huit cent seize mètres carrés et huit dixièmes (816,8 m<sup>2</sup>).

All the lots referred to in the present description are of the Official Cadastre for the Township of Normanville, Registration Division of Saguenay.

#### **i) Property 9**

The main building of the camp, shown and identified as "Parcelle 18 - Cafétéria" on the Plan 1, situated partly underground and partly over a parcel of land hereinafter described:

#### **Description of the land of Property 9**

A parcel of land situated in the City of Fermont, Province of Québec, known and designated as being a PART of subdivision lot number NINE of the original lot BLOCK F (**pt. F-9 of BLOCK F**) of the Official Cadastre for the Township of Normanville, Registration Division of Saguenay, said parcel being described in the Technical Description 1 (Parcelle 18 - Cafétéria) as follows:

COMMENÇANT au point "86", sur le plan ci-joint, lequel point est situé à une distance de cinq cent soixante-cinq mètres et vingt et un centièmes (565,21 m), suivant un gisement de 101°09'24" du point "XX"; soit l'intersection de la ligne Nord-Est du lot F-13 du bloc F et de la ligne Sud-Est du lot F-2 du bloc F, étant le sommet Sud du lot F-2 du bloc F.

DUDIT point de départ, ainsi déterminé, suivant une ligne ayant un gisement de 9°15'54", une distance de trois mètres et soixante-dix centièmes (3,70 m) jusqu'au point "87"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 279°25'53", une distance de huit mètres et quatre-vingt-cinq centièmes (8,85 m) jusqu'au point "88"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 9°33'05", une distance de dix mètres et cinquante-huit centièmes (10,58 m) jusqu'au point "89"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 279°12'14", une distance de trois mètres et soixante et onze centièmes (3,71 m) jusqu'au point "90"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 9°12'14", une distance de quatre mètres et cinquante-deux centièmes (4,52 m) jusqu'au point "91"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 279°28'30", une distance de quatre mètres et quarante et un centièmes (4,41 m) jusqu'au point "92"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 9°28'30", une distance de deux mètres et quatre-vingt-sept centièmes (2,87 m) jusqu'au point "93"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 99°28'30", une distance de cinq mètres et trente-cinq centièmes (5,35 m) jusqu'au point "94"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 9°00'36", une distance de six mètres et quarante-neuf centièmes (6,49 m) jusqu'au point "95"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 99°00'36", une distance de deux mètres et quatre-vingt-deux centièmes (2,82 m) jusqu'au point "96"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 9°38'46", une distance de douze mètres et soixante-sept centièmes (12,67 m) jusqu'au point "97"; de là, suivant

## REAL ESTATE – QUEBEC

**Created:** May 5, 2017

**Note:** This Chart was prepared for the following petitioners: CLIFFS QUÉBEC IRON MINING ULC and 8568391 CANADA LIMITED.

### LEGAL DESCRIPTION

une ligne ayant un gisement de 99°31'12", une distance de trois mètres et soixante et onze centièmes (3,71 m) jusqu'au point "98" ; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 9°31'12", une distance de douze mètres et quatre-vingt-sept centièmes (12,87 m) jusqu'au point "99"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 99°24'50", une distance de sept mètres et quarante-huit centièmes (7,48 m) jusqu'au point "100"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 189°31'07", une distance de douze mètres et quatre-vingt-neuf centièmes (12,89 m) jusqu'au point "101"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 99°31'12", une distance de quinze mètres et quatre-vingt-deux centièmes (15,82 m) jusqu'au point "102"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 9°31'12", une distance de douze mètres et quatre-vingt-douze centièmes (12,92 m) jusqu'au point "103"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 99°31'12", une distance de sept mètres et quarante-trois centièmes (7,43 m) jusqu'au point "104"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 9°29'18", une distance de un mètre et quatre-vingt-trois centièmes (1,83 m) jusqu'au point "105"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 99°29'18", une distance de seize mètres et soixante et un centièmes (16,61 m) jusqu'au point "106"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 189°29'18", une distance de trois mètres et soixante-dix-huit centièmes (3,78 m) jusqu'au point "107"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 279°31'12", une distance de seize mètres et cinquante centièmes (16,50 m) jusqu'au point "108"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 189°31'12", une distance de dix mètres et quatre-vingt-dix-huit centièmes (10,98 m) jusqu'au point "109"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 99°31'12", une distance de onze mètres et quarante-neuf centièmes (11,49 m) jusqu'au point "110"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 189°31'12", une distance de douze mètres et soixante-huit centièmes (12,68 m) jusqu'au point "111"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 99°31'12", une distance de deux mètres et quatre-vingt-quatre centièmes (2,84 m) jusqu'au point "112"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 189°31'12", une distance de six mètres et cinquante centièmes (6,50 m) jusqu'au point "113"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 99°31'05", une distance de cinq mètres et trente centièmes (5,30 m) jusqu'au point "114"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 189°31'05", une distance de deux mètres et quatre-vingt-quatorze centièmes (2,94 m) jusqu'au point "115"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 279°31'05", une distance de quatre mètres et quarante-six centièmes (4,46 m) jusqu'au point "116"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 189°37'51", une distance de quatre mètres et quarante-sept centièmes (4,47 m) jusqu'au point "117"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 279°37'51", une distance de trois mètres et soixante et onze centièmes (3,71 m) jusqu'au point "118"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 189°28'16", une distance de dix mètres et cinquante-neuf centièmes (10,59 m) jusqu'au point "119"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 279°24'15", une distance de huit mètres et quatre-vingt-six centièmes (8,86 m) jusqu'au point "120"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 189°09'35", une distance de trois mètres et soixante-neuf centièmes (3,69 m) jusqu'au point "121"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 279°28'42", une distance de vingt-huit mètres et trente et un centièmes (28,31 m) jusqu'au point "86"; le point de départ.

LADITE parcelle, de figure irrégulière, est bornée vers le Nord, l'Est, le Sud et l'Ouest par une autre partie du lot F-9 du bloc F.

## REAL ESTATE – QUEBEC

**Created:** May 5, 2017

**Note:** This Chart was prepared for the following petitioners: CLIFFS QUÉBEC IRON MINING ULC and 8568391 CANADA LIMITED.

<b>LEGAL DESCRIPTION</b>
--------------------------

LADITE parcelle ainsi décrite forme une superficie de deux mille cent soixante-seize mètres carrés et neuf dixièmes (2 176,9 m<sup>2</sup>).

All the lots referred to in the present description are of the Official Cadastre for the Township of Normanville, Registration Division of Saguenay.

**j) Property 10**

A corridor, shown and identified as "Parcelle 19 - Passerelle 1" on the Plan 1, situated partly underground and partly over a parcel of land hereinafter described:

**Description of the land of Property 10**

A parcel of land situated in the City of Fermont, Province of Québec, known and designated as being a PART of subdivision lot number NINE of the original lot BLOCK F (**pt. F-9 of BLOCK F**) of the Official Cadastre for the Township of Normanville, Registration Division of Saguenay, said parcel being described in the Technical Description 1 (Parcelle 19 – Passerelle 1) as follows:

COMMENÇANT au point "121", sur le plan ci-joint, lequel point est situé à une distance de cinq cent quarante-cinq mètres et vingt-trois centièmes (545,23 m), suivant un gisement de 100°13'39" du point "XX"; soit l'intersection de la ligne Nord-Est du lot F-13 du bloc F et de la ligne Sud-Est du lot F-2 du bloc F, étant le sommet Sud du lot F-2 du bloc F.

DUDIT point de départ, ainsi déterminé, suivant une ligne ayant un gisement de 9°28'30", une distance de soixante-huit mètres et quatre-vingt-trois centièmes (68,83 m) jusqu'au point "122"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 99°28'30", une distance de deux mètres et quatre-vingt centièmes (2,80 m) jusqu'au point "123"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 189°28'30", une distance de soixante-huit mètres et quatre-vingt-six centièmes (68,86 m) jusqu'au point "124"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 279°28'30", une distance de deux mètres et quatre-vingt centièmes (2,80 m) jusqu'au point "121"; le point de départ.

LADITE parcelle, de figure trapézoïdale, est bornée vers le Nord, l'Est, le Sud et l'Ouest par une autre partie du lot F-9 du bloc F.

LADITE parcelle ainsi décrite forme une superficie de cent quatre-vingt-treize mètres carrés et un dixième (193,1 m<sup>2</sup>).

All the lots referred to in the present description are of the Official Cadastre for the Township of Normanville, Registration Division of Saguenay.

## REAL ESTATE – QUEBEC

**Created:** May 5, 2017

**Note:** This Chart was prepared for the following petitioners: CLIFFS QUÉBEC IRON MINING ULC and 8568391 CANADA LIMITED.

### LEGAL DESCRIPTION

#### k) Property 11

A corridor, shown and identified as "Parcelle 20 - Passerelle 2" on the Plan 1, situated partly underground and partly over a parcel of land hereinafter described:

#### Description of the land of Property 11

A parcel of land situated in the City of Fermont, Province of Québec, known and designated as being a PART of subdivision lot number NINE of the original lot BLOCK F (**pt. F-9 of BLOCK F**) of the Official Cadastre for the Township of Normanville, Registration Division of Saguenay, said parcel being described in the Technical Description 1 (Parcelle 20 – Passerelle 2) as follows:

COMMENÇANT au point "125", sur le plan ci-joint, lequel point est situé à une distance de six cent onze mètres et quatre-vingt-huit centièmes (611,88 m), suivant un gisement de 103°40'36" du point "XX"; soit l'intersection de la ligne Nord-Est du lot F-13 du bloc F et de la ligne Sud-Est du lot F-2 du bloc F, étant le sommet Sud du lot F-2 du bloc F.

DUDIT point de départ, ainsi déterminé, suivant une ligne ayant un gisement de 9°31'05", une distance de cent six mètres et quarante-huit centièmes (106,48 m) jusqu'au point "126"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 99°31'05", une distance de deux mètres et quatre-vingt centièmes (2,80 m) jusqu'au point "127"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 189°31'05", une distance de cent six mètres et cinquante centièmes (106,50 m) jusqu'au point "128"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 279°31'05", une distance de deux mètres et quatre-vingt centièmes (2,80 m) jusqu'au point "125"; le point de départ.

LADITE parcelle, de figure trapézoïdale, est bornée vers le Nord, l'Est, le Sud et l'Ouest par une autre partie du lot F-9 du bloc F.

LADITE parcelle ainsi décrite forme une superficie de deux cent quatre-vingt-dix-sept mètres carrés et deux dixièmes (297,2 m<sup>2</sup>).

All the lots referred to in the present description are of the Official Cadastre for the Township of Normanville, Registration Division of Saguenay.

## REAL ESTATE – QUEBEC

**Created:** May 5, 2017

**Note:** This Chart was prepared for the following petitioners: CLIFFS QUÉBEC IRON MINING ULC and 8568391 CANADA LIMITED.

### LEGAL DESCRIPTION

#### I) Property 12

The electrical installations of the camp, shown and identified as “Parcelle 5 - Installations électriques” on a plan (the “**Plan 2**”) attached to a technical description prepared by Omer Roussy, Land Surveyor, on June 28, 2013 under his minute number 8680 (the “**Technical Description 2**”), situated partly underground and partly over a parcel of land hereinafter described:

#### Description of the land of Property 12

A parcel of land situated in the City of Fermont, Province of Québec, known and designated as being a PART of subdivision lot number NINE of the original lot BLOCK F (**pt. F-9 of BLOCK F**) of the Official Cadastre for the Township of Normanville, Registration Division of Saguenay, said parcel being described in the Technical Description 2 (Parcelle 5 – Installations électriques) as follows:

COMMENÇANT au point "AA", sur le plan ci-joint, lequel point est situé à une distance de six cent cinquante-neuf mètres et vingt-trois centièmes (659,23 m) suivant un gisement de 108°15'51" du point "XX"; soit l'intersection de la ligne Nord-Est du lot F-13 du bloc F et de la ligne Sud-Est du lot F-2 du bloc F, étant le sommet Sud du lot F-2 du bloc F.

DUDIT point de départ, ainsi déterminé, suivant une ligne ayant un gisement de 8°18'02", une distance de vingt-sept mètres et quatre centièmes (27,04 m) jusqu'au point "BB"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 96°37'02", une distance de trente-cinq mètres et cinquante-neuf centièmes (35,59 m) jusqu'au point "CC"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 188°55'15", une distance de vingt-huit mètres et soixante-dix centièmes (28,70 m) jusqu'au point "GG"; de là, suivant une ligne ayant un gisement de 279°17'29", une distance de trente-cinq mètres et vingt-sept centièmes (35,27 m) jusqu'au point "AA", le point de départ.

LADITE parcelle, de figure irrégulière, est bornée vers le Nord, l'Est, le Sud et l'Ouest par des parties du lot F-9 du bloc F.

LADITE parcelle ainsi décrite forme une superficie de neuf cent quatre-vingt-sept mètres carrés et un dixième (987,1 m<sup>2</sup>).

All the lots referred to in the present description are of the Official Cadastre for the Township of Normanville, Registration Division of Saguenay.

REAL ESTATE – QUEBEC

**Created:** May 5, 2017

**Note:** This Chart was prepared for the following petitioners: CLIFFS QUÉBEC IRON MINING ULC and 8568391 CANADA LIMITED.

LEGAL DESCRIPTION
-------------------

All the above measurements are indicated according to the international metric system (SI).

The said properties above described at paragraphs a) to l) inclusive bearing no civic address, and with all the constructions, additions, modifications, accessories and equipments attached thereto.

(collectively, the “**Property**”);